



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-90271>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-90271**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Saint-Ouen

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

L'acheteur est une entité adjudicatrice

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : CONCESSION DE SERVICE PUBLIC DU RÉSEAU DE CHALEUR ET DE FROID DE LA ZAC DU VILLAGE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE (VOP) À SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Description : La ville de Saint-Ouen-sur-Seine est chargée d'exercer la compétence de gestion du service public de chauffage et de rafraîchissement urbain sur le territoire de la commune. Dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024, un réseau de chaud et de froid a été créé sur la ZAC du Village Olympique et Paralympique (VOP), s'étendant sur trois communes : Saint Ouen sur Seine, Saint Denis et l'île Saint Denis . Ce réseau a été conçu et réalisé par Plaine Commune Energie, délégataire du SMIREC, sous Maitrise d'Ouvrage de la SOLIDEO, puis rétrocédés aux Collectivités territoriales compétentes. De fait, la Ville de Saint Ouen, s'est vu restituer la portion du réseau de la ZAC du Village Olympique et Paralympique (VOP) située sur son territoire. Ce réseau est à ce jour intégralement alimenté par un import d'énergie depuis le réseau du SMIREC, et fait l'objet d'un marché d'exploitation de type P1/P2 /P3, s'achevant au 31 mai 2026. Dans le cadre de l'arrivée à échéance de ce contrat, la Commission consultative des services publics locaux a donné un avis favorable dans sa séance du 12/06/2025 pour le choix du mode de gestion sous forme d'une concession unique pour la gestion du réseau de chaleur et de froid de la ZAC du Village Olympique et Paralympique (VOP) situé à Saint-Ouen-sur Seine.

Identifiant de la procédure : bc6d581a-b8ed-487b-82b6-d3c490d5de81

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71314200 Services de gestion de l'énergie

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Mairie de Saint-Ouen 6 Place de la République Mairie de Saint-Ouen 6 Place de la République Mairie de Saint-Ouen 6 Place de la République

Ville : Saint-Ouen

Code postal : 93400

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : aucune

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 4,800,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Informations complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement en accès direct non restreint, à l'adresse : <http://www.maximilien.fr/> Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : marchespublics@mairie-saint-ouen.fr Les candidatures et les offres doivent être envoyées exclusivement par voie électronique à l'adresse : <http://www.maximilien.fr/> Les critères de sélection des candidatures et des offres sont indiqués dans le RC. Les éléments du dossier de candidature et du dossier de l'offre financière sont énumérés dans le RC.

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : CONCESSION DE SERVICE PUBLIC DU RÉSEAU DE CHALEUR ET DE FROID DE LA ZAC DU VILLAGE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE (VOP) À SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Description : L'Autorité Concédante confie au Concessionnaire le service public de distribution d'énergie thermique (ci-après le « Service concédé ») sur le territoire de Saint-Ouen-sur-Seine. Le Service concédé a pour objet la distribution publique d'énergie thermique dont la finalité est la fourniture de d'énergie thermique aux Abonnés du Service, pour satisfaire leurs besoins de chaleur et/ou de rafraîchissement. Le Concessionnaire doit assurer, à titre principal, la production, le transport, le stockage et la distribution de chaleur, l'entretien-maintenance des biens concédés, ainsi que le financement et la réalisation de travaux, à ses risques et périls, dans le respect du principe de continuité du service public. À cette fin, ses missions sont : • La gestion et l'exploitation du réseau o Le transport, le stockage et la distribution des énergies thermiques au moyen des ouvrages existants mis à sa disposition par l'Autorité Concédante • La gestion administrative, financière et commerciale du service o La commercialisation du service o La perception des redevances auprès des Abonnés o La gestion du personnel affecté au service • La gestion technique du réseau de chaleur et de rafraîchissement o L'entretien

courant, le gros entretien et le renouvellement de l'ensemble des biens concédés o le renouvellement et la mise aux normes des ouvrages et équipements mobiliers ou immobiliers, matériels ou immatériels o le respect des réglementations existantes et à venir, connues et non connues à ce jour, et les mises aux normes nécessaires o la surveillance et la sécurisation des sites et installations dont il a la charge.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 98390000 Autres services

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : territoire de ZAC du Village Olympique et Paralympique Avenue WaldeckRochet 93210 Saint-Denis

Ville : Saint-Denis

Code postal : 93210

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/06/2026

Date de fin de durée : 30/05/2031

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le Présent contrat est conclu pour une durée de 5 ans à compter du 01 juin 2026. Le contrat actuel prend fin le 31 mai 2026. Il est porté à l'attention des candidats que les candidatures et les offres sont à remettre conjointement. Dans un premier temps, la Commission de Délégation de Service Public prévue par l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales agréera les candidatures. Elle émettra, dans un second temps, un avis sur les offres des candidats admis. Conformément à l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, des négociations pourront être entreprises avec un ou plusieurs candidats. Les négociations seront menées par la personne habilitée à signer la convention ou son représentant. A l'issue de ces négociations, il sera procédé à la transmission au Conseil Municipal du rapport relatif à l'analyse des propositions ainsi que des motifs du choix du candidat proposé par l'exécutif et l'économie générale de la convention. Le Conseil Municipal délibérera sur le projet de convention qui lui sera soumis. L'Autorité Concédante organisera, à destination des candidats, une visite commune de site pour les principales installations existantes concernées par le projet. Cette visite est obligatoire. Cette visite est prévue le mercredi 27 août 2025 à 10h00 en présence l'assistant à maîtrise d'ouvrage et du maître d'ouvrage. Le rendez-vous est fixé au Centre administratif et social Fernand Lefort de Saint-Ouen-sur-Seine, 6 place de la République, 93406 Saint-Ouen-sur-Seine .

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.saint-ouen.fr>, <https://marches.maximilien.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/09/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Saint-Ouen

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil 7, rue Catherine Puig (niveau 206 rue de Paris) BP 30322 93558 Montreuil Cedex greffe.ta-montreuil@juradm.fr <http://montreuil.tribunal-administratif.fr> Référé pré-contractuel prévu aux articles L 551-1 à L 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L 551-13 à L 551-23 et R 551-7 à R 551-10 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux article R 412-1 à R 532-4 du CJA et pouvant être exercé dans un délai de deux (2) mois suivant la notification ou la publication de la décision (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction, en contestation de validité du contrat ouvert aux candidats évincés et aux tiers justifiant d'un intérêt lésé et pouvant être exercé dans les deux (2) mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. A titre indicatif, le Tribunal Administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens, accessible par le site internet : <https://www.telerecours.fr> Il est précisé que les pièces de la délégation de service public attribuée seront consultables, dans le respect des secrets protégés par la loi, à la Direction des Finances de la Commande et du Contrôle de Gestion sise au 6, Place de la République à Saint-Ouen-sur-Seine (93406) sur demande auprès de Monsieur Samir AMZALE au 01.49.45.67.72.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Saint-Ouen

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Saint-Ouen

Numéro d'enregistrement : 21930070400018

Département : Seine-Saint-Denis

Adresse postale : MAIRIE DE SAINT-OUEN 6 place DE LA REPUBLIQUE MAIRIE DE SAINT-OUEN
6 place DE LA REPUBLIQUE MAIRIE DE SAINT-OUEN 6 place DE LA REPUBLIQUE

Ville : Saint-ouen cedex

Code postal : 93406

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : MAIRIE DE SAINT-OUEN, Direction de la Commande Publique 6 place DE LA
REPUBLIQUE

Adresse électronique : marchespublics@mairie-saint-ouen.fr

Téléphone : 0149456805

Télécopieur : 0149457777

Adresse internet : <https://www.saint-ouen.fr>

Profil de l'acheteur : <http://Marches.maximilien.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

TED eSender

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de
passation de marché**

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e9f5034c-9c44-4a07-aea8-b4d958669101 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 07/08/2025 à 10:14

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/08/2025